

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>41088</b>	De <b>M. Michel Lesage</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Côtes-d'Armor )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> > impôts et taxes	<b>Tête d'analyse</b> > évasion fiscale	<b>Analyse</b> > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>29/10/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Michel Lesage attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évasion fiscale. En effet, un récent rapport parlementaire pointe « le déficit des évaluations » de l'évasion fiscale en France, ce qui conduit les auteurs du rapport à proposer la création et le développement d'« un outil statistique relatif à la fraude et à l'évasion fiscales ». Il lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale si le Gouvernement entend mettre en place cet outil statistique. Il lui demande également s'il est possible de dresser une estimation fiable de l'évasion fiscale et du nombre de personnes concernées.